



# AVIS AUX RÉSIDENTS

## RÉFECTION DE LA ROUTE 138, ENTRE LA RUE DE LA MICHE, À SAINT-JOACHIM ET LA RUE OVILA, À SAINT-TITE-DES-CAPS

Le ministère des Transports informe les usagers de la route ainsi que ses partenaires que des travaux de réfection seront réalisés sur la route 138 entre la rue de la Miche, à Saint-Joachim et la rue Ovila, à Saint-Tite-des-Caps. Ils débuteront **le 5 août** pour une durée d'environ **onze semaines**.

Les travaux occasionneront de la circulation à contresens avec maintien d'une voie par direction. Certaines opérations entraîneront aussi de la circulation en alternance avec présence de signaleurs, de soir et de nuit, **entre 19 h et 7 h le lendemain**.

Ces opérations pourraient générer du bruit, des vibrations et de la poussière le jour ainsi que pendant quelques nuits pour les citoyens demeurant à proximité de la zone de chantier.

Mentionnons que la limite de vitesse passera à 70 km/h. Les usagers de la route doivent prévoir des ralentissements, particulièrement aux heures de pointe.

Les accès aux résidences seront maintenus en tout temps durant les travaux.

Conscient des inconvénients causés par ces travaux, le Ministère vous remercie de votre compréhension. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

### Pour plus d'informations

Pour connaître les entraves de ce chantier, consultez le site Web [Quebec511.info](http://Quebec511.info) ou composez le 511. Vous pouvez également recevoir les informations concernant ces travaux en vous inscrivant à notre liste d'envoi électronique à l'adresse [dcnat@transports.gouv.qc.ca](mailto:dcnat@transports.gouv.qc.ca) en spécifiant le chantier soit : « Réfection de la route 138, à Saint-Joachim et Saint-Tite-des-Caps ».

Pour formuler un commentaire ou faire une demande de renseignements, vous pouvez joindre la Direction générale de la Capitale-Nationale en composant le 418 643-1911.